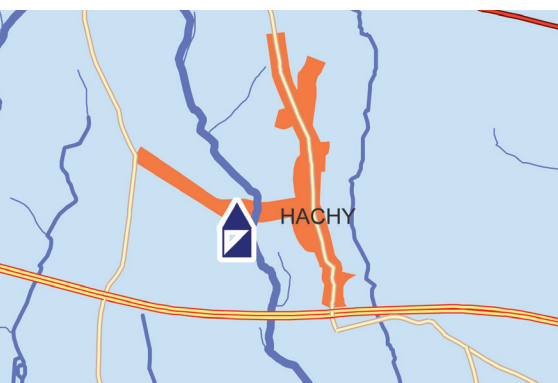


STATION D'ÉPURATION DE HACHY

Rue des Enclos - 6720 Hachy
secteur d'exploitation : Sud 1
chef d'équipe : Ch. MICHEL



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Semois

ZONE D'INFLUENCE : Hachy

CAPACITÉ NOMINALE : 1000 équivalents-habitants

MISE EN SERVICE : 2013

INVESTISSEMENT STATION : 1 198 955 € htva

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES :

- Société momentanée Socoetra-Exelio

GESTIONNAIRE : AIVE

COÛT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PAR EH : 45 €

DÉBIT JOURNALIER : 180 m³ / jour

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT : SPGE par le CVA

FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION : SPGE par le CVA

TÉLÉTRANSMISSION

La station est équipée des outils informatiques et de télécommunications permettant la télégestion et la télésurveillance de l'ensemble de l'installation. Ces équipements assurent le contrôle à distance et une surveillance permanente de la station d'épuration.

INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Toutes les dispositions constructives ont été prises pour limiter les nuisances sonores, olfactives et intégrer au mieux la station dans le site choisi : situation en retrait de l'habitat, bardage en bois du bâtiment, surpresseurs insonorisés, pompes dans un local fermé, ...

Les plantations de la station d'épuration et de ses abords, en ce compris un verger public, ont été conçues de manière à préserver au mieux la biodiversité du lieu : essences fruitières anciennes et locales, plantation de haies et prairie permanente.

Le libre accès au verger doit permettre à la population de s'approprier le lieu et de la sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité.

Normes de rejet

(Maximum autorisé)

DBO₅ : 25 mg O₂ / litre

DCO : 125 mg O₂ / litre

MES : 35 mg / litre



Circuit des eaux usées

À l'entrée de la station, les eaux usées sont pompées vers un **dégrilleur à vis automatique** retenant les déchets de taille supérieure à 6 mm. Ces déchets sont relevés et déshydratés dans un compacteur, mis en sachets dans un conteneur pour être évacués vers un traitement approprié.

Après ce tamisage « fin », les eaux transitent par un **desableur statique**. Elles passent ensuite par un **répartiteur de débit** permettant de limiter le débit maximum acceptable (60 m³/ heure) dans le traitement biologique.

En période pluvieuse, le débit excédentaire (en cas de pluies continues, d'orage, ...) est dirigé vers le cours d'eau*.

Les eaux usées sont traitées dans un **bassin d'aération** d'une capacité de 250 m³.

Pour se développer, les micro-organismes épuratoires ont besoin d'oxygène et se nourrissent de la pollution biodégradable présente dans les eaux usées. Ce procédé est appelé *boues activées*.

L'oxygène nécessaire au bon développement des micro-organismes est fourni par deux surpresseurs, d'une capacité minimale de 300 N m³ d'air / heure. L'oxygène introduit dans le bassin d'aération est réparti sur la totalité du fond de l'ouvrage au moyen d'un ensemble de membranes micro-perforées. Il y est injecté en fonction des besoins, mesurés en continu par une sonde qui commande les surpresseurs.

La dernière étape du traitement consiste à séparer les eaux épurées de la boue formée par les micro-organismes qui s'y sont développés. Cette phase de séparation est réalisée dans un **clarificateur** encore appelé **décanteur secondaire**.

Les eaux épurées s'écoulent ensuite vers le ruisseau du Rodenbach en passant par un **chenal Venturi** permettant de mesurer le débit en sortie de station d'épuration.

*Le dimensionnement particulièrement large du bassin d'aération rend la présence d'un bassin d'orage inutile.

Circuit des boues

Les boues secondaires sont pompées et renvoyées en tête du bassin biologique où elles sont mélangées aux eaux entrantes.

Suite à l'accroissement régulier du volume des boues issues de la multiplication des micro-organismes, une purge quotidienne de boues en excès est réalisée. Ces dernières sont évacuées du clarificateur vers un silo de stockage équipé de drains.

Les eaux drainées sont reprises en tête de station.

Les boues épaissies sont évacuées en moyenne 2 fois par an vers un centre d'exploitation de l'AIVE où elles sont déshydratées et dirigées vers une filière de valorisation soit en agriculture soit en production d'énergie.

La production journalière de boues est estimée à ± 60 kg de matières sèches.

L'AIVE à votre écoute ...

- www.aive.be
- infoligne@aive.be

Service de garde

- 0800 94 894

AIVE : Association intercommunale pour la protection et la valorisation de l'environnement.

CVA : le coût-vérité assainissement est la fraction du coût de l'eau de distribution qui sert à financer l'assainissement.

DBO₅ : la demande biologique en oxygène sur 5 jours est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

DCO : la demande chimique en oxygène est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

Équivalent-habitant : quantité moyenne de pollution produite par une personne en une journée.

MES : le taux de matières en suspension est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.